

Version française du document du 4 février 2008
Versión francesa del documento del 4 de febrero 2008
French version of document circulated 4 February 2008



**Venez collaborer avec l'OMCT
pour lutter contre la torture et autres formes de violence
en agissant contre la pauvreté et les inégalités**

Information sur les activités de l'OMCT – 2007

L'Organisation Mondiale Contre la Torture (l'OMCT) invite les ONG à travailler en partenariat avec elle afin de *prévenir la torture et les autres formes de violence, en agissant sur leurs causes économiques, sociales et culturelles*. L'action de l'OMCT consiste d'une part à aider les ONG nationales à renforcer leur capacité à lutter contre les causes de la torture et des autres formes de violence, en s'adressant directement à leur gouvernement dans leur pays, et d'autre part, au niveau international, en présentant des rapports alternatifs aux organes de traités des Nations Unies, en adressant des plaintes et d'appels aux gouvernements nationaux, aux agences de développement et au secteur privé -dans les situations qui requièrent une action urgente- et en faisant appel aux institutions de l'Union Européenne. L'OMCT organise des séminaires et des formations qui permettent aux ONG de développer leur capacité d'action et invite les représentants des ONG à participer aux réunions des Nations Unies sur ces questions.

Les travaux de recherche de l'OMCT ont démontré que les actes de violence, notamment la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants, la violence dirigée contre les femmes et contre les enfants sont étroitement liés au non-respect des droits économiques, sociaux et culturels des personnes. Ces études ont également montré qu'une action menée contre ces causes profondes de la violence est susceptible de réduire la violence.

S'attaquer à la violence en agissant sur ses causes structurelles est l'une des activités du programme général de l'OMCT, dont l'éventail comprend l'émission d'appels urgents visant à protéger les personnes qui risquent d'être torturées, l'octroi d'une assistance d'urgence aux victimes, des actions qui permettent de lutter contre la violence domestique et de protéger les droits des enfants, mais aussi le soutien apporté aux défenseurs des droits de l'homme et la présentation de rapports sur ces questions aux organes de traités des Nations Unies.

Actions menées en 2007 contre les causes économiques, sociales et culturelles de la violence

Un des projets de l'OMCT, actuellement en cours de réalisation, bénéficie du soutien de l'Union Européenne et a pour but de prévenir, réduire et éliminer les formes de violence, en identifiant et en agissant sur ses causes profondes -économiques, sociales, et culturelles. On trouvera ci-dessous une liste des principales activités réalisées dans le cadre de ce projet. En les informant sur nos projets et notre action, nous espérons encourager les ONG nationales à

se joindre à nous et travailler en partenariat avec l'OMCT, de la manière suivante : en présentant des cas pour des interventions urgentes (voir note ci-jointe), en préparant des rapports alternatifs conjointement avec l'OMCT, mais aussi en participant à notre lutte contre les causes économiques, sociales et culturelles de la torture. Toutes les suggestions de la part des ONG quant aux actions à mener sont tout à fait bienvenues.

Les rapports alternatifs présentés aux *organes de traités des Nations Unies* leur permettent de mieux appréhender la situation des droits de l'homme dans le pays concerné, et de faire à l'Etat les recommandations qui conviennent. Grâce à un travail mené en étroite collaboration avec des ONG d'Ouzbékistan, l'OMCT a présenté un rapport alternatif sur ce pays au Comité contre la torture. L'OMCT a d'autre part constitué et adressé au Comité des droits économiques, sociaux et culturels des listes détaillées et annotées des principaux problèmes dans ce domaine afin de l'aider à examiner avec tous les éléments pertinents les rapports des Etats parties présentés par les Philippines et le Kenya. Fin novembre 2007, l'OMCT a participé aux Réunions hebdomadaires avec les ONG du Comité des DESC consacrées à ces deux pays.

En outre, un rapport sur l'Ouzbékistan a été présenté par l'OMCT au *Parlement Européen* à l'occasion de la séance d'examen des relations de l'UE avec ce pays. L'OMCT a également préparé un rapport succinct sur les Philippines pour le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, à l'occasion de *l'Examen Périodique Universel* de ce pays par le Conseil.

L'OMCT a également lancé une série d'*Interventions urgentes* relatives aux causes économiques, sociales et culturelles de la violence. On trouvera ci-après une liste des cas qui ont donné lieu à intervention :

- Dans un village isolé des côtes de l'état indien du Tamil Nadu, les habitants, qui tentaient de manifester leur opposition suite aux problèmes de santé et à la diminution de leurs ressources qu'avait causé l'installation illégale d'une ferme d'aquaculture dans les environs, ont été l'objet de violences policières et d'intimidations, et le propriétaire de la ferme a faussement accusé les villageois d'avoir commis des délits graves. (IND041007.ESCR)
- Les communautés indigènes et des populations locales de l'île de Sibuyan, aux Philippines, s'opposent de manière non-violente aux opérations d'exploitation minière en cours, qui représentent une menace pour leur mode de vie et portent atteinte à leurs droits. Leur mouvement de protestation a été violemment réprimé : 17 personnes ont trouvé la mort, la dernière victime étant le leader des manifestations, tué par balle par un des vigiles de la compagnie minière. (PHL301107. ESCR)
- La construction de deux grands barrages hydroélectriques au Soudan, au nord de la vallée du Nil, a donné lieu à de violents heurts entre les populations locales et les forces de l'ordre, au cours desquels plusieurs civils ont trouvé la mort. (SDN301107.ESCR)
- A Kolkata, Inde, l'expulsion forcée d'un groupe d'habitants comprenant des enfants, des femmes et des personnes âgées, s'est effectuée dans la violence et en totale violation des normes internationales en la matière. Les personnes expulsées ont été l'objet de brutalités physiques et d'agressions de la part de la police, qui a par ailleurs détruit leurs maisons et leurs possessions. Les membres de cette communauté n'avaient pas été correctement informés sur leur expulsion, et n'ont obtenu ni indemnisation ni possibilité alternative de logement. (IND141207. ESCR)
- Le projet d'ouvrir une mine de charbon à ciel ouvert à Phulbari, au Bangladesh, risque d'avoir de très graves conséquences sur le sort d'entre 50 000 et 500 000 personnes,

dont une partie sont issues de communautés indigènes. Un grand nombre de personnes se verront forcées à abandonner leurs maisons et leurs terres. Le projet d'exploitation minière a été décidé sans concertation avec communautés concernées, et sans qu'elles en aient été pleinement informées ; les manifestations d'opposition au projet ont été réprimées dans la violence. (BGD211207. ESCR)

Comme vous pourrez le voir sur le site Internet de l'OMCT (www.omct.org), ces interventions ont pour base des dossiers d'appel à l'action qui fournissent une analyse détaillée de la situation, et indiquent les actions correctives qu'il convient de mener dans chaque cas. Les interventions sont adressées aux organisations gouvernementales, aux représentants de l'ONU et aux titulaires de mandats au titre des Procédures Spéciales, aux agences de développement, aux institutions financières internationales et à des entreprises privées. Elles sont également distribuées aux ONG nationales membres du Réseau de l'OMCT, auxquelles il est demandé d'intervenir à leur tour aux côtés des gouvernements et d'autres acteurs pour demander aux autorités concernées de mettre fin aux violations constatées. L'OMCT réalise ensuite un suivi et décide des éventuelles actions à mener, et si cela s'avère nécessaire, encourage à poursuivre les efforts pour trouver des solutions aux problèmes relevés.

Les Séminaires sur les Procédures Spéciales. Le Séminaire sur les procédures spéciales de 2007 s'est tenu à Genève du 18 au 23 Juin au moment où avait lieu la Réunion Annuelle des Titulaires de mandat au titre des Procédures Spéciales des Nations Unies, et avait pour objectif d'examiner les possibilités d'agir contre les causes économiques, sociales et culturelles de la violence qu'offre le mécanisme des Procédures Spéciales des Nations Unies. Ont participé à ce séminaire des représentants d'ONG de défense et protection des droits de l'homme de 14 pays.

Les assistants ont eu l'occasion de mener des débats approfondis avec des titulaires de mandats au titre des Procédures Spéciales dans les domaines suivants: la torture, les peuples indigènes, le droit à la santé, les détentions arbitraires, la protection des défenseurs des droits de l'homme et les violations des droits de l'homme par les forces de sécurité privées. Les participants ont étudié la manière dont les mandats cités, ainsi que les autres mandats du système des Procédures Spéciales pouvait leur être utiles pour s'attaquer aux causes économiques, sociales et culturelles de la torture dans leur propre pays, et ont été informés de ce que les ONG doivent faire pour que leur utilisation des procédures spéciales ait plus de chances d'aboutir. Lire ci-joint le communiqué de presse publié à la conclusion du séminaire. Les actes du séminaire sont disponibles sur le site de l'OMCT : www.omct.org.

Le Séminaire sur les Procédures Spéciales de 2008 aura lieu du 23 au 27 Juin 2008 à Genève, pour coïncider à nouveau avec la tenue de la Réunion Annuelle des titulaires de mandats.

Des Séminaires de Région se tiendront en Afrique, en Amérique Latine et en Asie tout au long des trois années de ce projet. Malheureusement, le ***Séminaire de la région Afrique*** qui devait se tenir en Novembre 2007 a dû être reporté à la fin du premier semestre 2008. Les dates précises et le lieu du séminaire seront communiquées sous peu.

Le ***Séminaire de la région Amérique Latine*** doit également avoir lieu en 2008. Le Centre d'Etudes sur la Violence de l'Université de Sao Paulo que dirige Paulo Sergio Pinheiro, l'Expert indépendant du Secrétariat général des Nations Unies sur la Violence contre les

enfants, a accepté d'accueillir le séminaire dans ses locaux et les discussions sont bien avancées.

Parmi nos activités de *plaidoyer*, il faut mentionner les déclarations faites à l'occasion d'assemblées et réunions tenues à Genève et à Bruxelles, et la participation de l'OMCT au 9^{ème} Forum des ONG sur les droits de l'Homme de la Présidence de l'UE, qui s'est déroulé à Lisbonne les 6 et 7 Décembre derniers. Ce Forum avait pour thème « Les Droits Economiques, Sociaux et Culturels dans les Politiques de l'Union Européenne », et un groupe de travail était consacré à la question des Défenseurs des Droits de l'Homme et la Promotion des Droits Economiques, Sociaux et Culturels. L'OMCT a également défendu avec le Parlement Européen l'idée d'inclure dans le mandat de la nouvelle Agence Européenne des Droits Fondamentaux les facteurs économiques, sociaux et culturels qui favorisent le respect des droits de l'homme et ceux qui peuvent être à l'origine de leur violation.

Conjointement avec les Nations Unies, l'OMCT a en outre défendu l'initiative du Protocole Facultatif se rapportant au Pacte International sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels, ainsi que la rédaction de Principes directeurs des Nations Unies concernant les droits de l'homme et l'extrême pauvreté.

Consolidation du réseau. Notre équipe continue à contacter et rencontrer des ONG de tous les pays du monde pour les inciter à travailler avec l'OMCT sur les liens qui existent entre la question des DESC et la violence. L'OMCT a été invitée à participer à la conférence et l'assemblée générale du Réseau International pour les DESC (ESCR-Net) qui se tiendra en Mars 2008 au Kenya.

Les documents et les rapports mentionnés dans le texte sont disponibles sur notre site : www.omct.org

Nous vous serions très reconnaissants de nous faire connaître vos opinions sur nos activités, ainsi que toutes les suggestions de possibles interventions, ou d'initiatives que nous pourrions mener dans le cadre de notre action. N'hésitez donc pas à contacter notre Equipe des Droits Economiques, Sociaux et Culturels.

Tom McCarthy tmc@omct.org

Michael Miller mm@omct.org

Francesca Restifo fr@omct.org

Salutations cordiales de l'Equipe des Droits Economiques, Sociaux et Culturels

Genève, le 4 Février 2008



L'Union Européenne fournit une aide substantielle sur ce projet, à travers l'Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (EIDHR)